

cahiers 16
d'anthropologie
sociale

De l'ethnologie à la préhistoire



L'Herne





CAHIERS D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE

L'Herne

*Ouvrage publié avec
le soutien du
Collège de France*

© Éditions de l'Herne, 2018
22, rue Mazarine 75006 Paris
lherne@lherne.com

De l'ethnologie à la préhistoire
En hommage à Alain Testart

Ce Cahier a été dirigé par
Dimitri Karadimas, Valérie Lécivain et Stéphane Rostain

L'Herne

Cahiers d'anthropologie sociale

Comité d'honneur

**Claude Lévi-Strauss (†), Françoise Héritier (†),
Nathan Wachtel**

Directeur

Philippe Descola

Coordinateurs de la collection

Salvatore D'Onofrio, Monique Jeudy-Ballini

Comité de rédaction

**Julien Bonhomme, Andréa-Luz Gutierrez Choquevilca,
Frédéric Keck, Perig Pitrou**

Secrétaire de rédaction

Christophe Sabouret

Les Cahiers d'anthropologie sociale publient les journées d'étude et les séminaires du Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), unité mixte de recherche du Collège de France, de l'École des hautes études en sciences sociales et du Centre national de la recherche scientifique.

Sommaire

Philippe Descola

Préface. La boîte aux trésors d'Alain Testart 9

Valérie Lécivain et Stéphane Rostain

Introduction. Ouvrir les frontières disciplinaires ou l'édification
d'une sociologie générale..... 17

Geoffroy de Saulieu, Pascal Nlend,

Richard Oslisly et François Ngouoh

De l'horticulture à l'organisation lignagère en Afrique centrale atlantique 32

Pierre Le Roux

L'apport d'Alain Testart sur l'esclavage et la dette 55

Jean Guilaine

Autour de *La Déesse et le Grain* 69

Gautier Bourdeaux

Alain Testart et la science juridique 81

Serge Tornay

Autour de *l'Essai sur les éléments de classification des sociétés* 92

Boris Valentin et Jean-Marc Pétilion

Autour de Lascaux : dialogue avec Alain Testart..... 107

Catherine Baroin

Pour une anthropologie de la richesse 121

Nicolas Cauwe

Les armes dans les eaux : les dépôts de l'âge du Bronze final
dans les grottes de Han-sur-Lesse..... 133

Christophe Lemardelé

Le sacrifice comme « mythe scientifique ».

De l'importance d'une définition anthropologique 149

Romain Pigeaud

Un ethnologue dans les cavernes : Alain Testart.

Une nouvelle synthèse sur l'art paléolithique 159

Préface. La boîte aux trésors d'Alain Testart

Philippe Descola

Je remercie les organisateurs de ce colloque consacré à l'œuvre d'Alain Testart de m'avoir invité à prononcer une allocution d'ouverture en hommage à notre collègue et ami¹. Je ne vais pas récapituler son œuvre ni en faire une synthèse, les deux jours prévus pour le colloque n'y suffiraient pas. Plus simplement, j'aimerais répondre à la demande qui m'est faite dans l'esprit de quelqu'un qui « ouvre » en effet, et en un sens tout à fait concret ; c'est en l'occurrence la boîte aux trésors d'Alain Testart que je vais ouvrir, ou plutôt entrouvrir, afin de faire miroiter un instant quelques-unes des pépites que j'y ai trouvées au fil des années.

On aura compris que cette ouverture peut difficilement échapper à un ton un peu personnel puisque je suis familier de l'œuvre et de la personne d'Alain Testart depuis le début des années 1980. C'est Maurice Godelier qui me l'avait présenté lorsque je suis revenu de ma première enquête ethnographique de longue durée chez les Achuar de l'Équateur. Alain avait publié peu de temps auparavant sa thèse sur les classifications dualistes en Australie et il travaillait alors avec la détermination méthodique qu'on lui connaissait sur la littérature ethnographique et archéologique concernant les chasseurs-cueilleurs. De fait, il était en train de mûrir l'hypothèse centrale de son deuxième livre, *Les Chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités*. C'est à la Maison des sciences de l'homme que j'ai fait sa connaissance car cette institution abritait alors des équipes de recherches composées pour beaucoup de chercheurs hors-statut qu'un intérêt commun pour la culture matérielle, les systèmes techniques et les rapports entre organisation sociale et milieu écologique réunissait dans une effervescence intellectuelle dont je garde encore à présent la nostalgie.

Pierre Bonte, Jean-Pierre Digard, André Bourgeot et quelques autres travaillaient sur le pastoralisme nomade, François Sigaut sur les agrosystèmes, Pierre Lemonnier et Robert Cresswell sur les chaînes opératoires, Godelier et Testart sur les rapports entre écologie et société, les archéologues qu'Anick Houdart avait réunis autour de la revue *Les Nouvelles de l'Archéologie* prenaient l'habitude de parler avec les ethnologues, de sorte que le jeune ethnographe que j'étais alors, et qui venait de passer trois ans à étudier les rapports matériels et idéels entre une société amazonienne et son environnement, ne pouvait qu'être comblé d'échanger des idées avec des chercheurs à peine plus âgés et certainement plus expérimentés que lui, mais dont il partageait l'ambition de mieux comprendre les rapports entre milieux, systèmes techniques, systèmes économiques, et organisation sociale dans ce qu'on appelait encore à l'époque, faute d'un meilleur terme, les sociétés précapitalistes. Car nous étions tous peu ou prou marxistes, « matérialistes » en tout cas, et convaincus que la manière de produire des biens et de les échanger jouait un rôle central dans la façon dont les institutions étaient organisées. Nous étions en revanche plus réservés vis-à-vis de l'évolutionnisme, tant dans sa variante engelsienne revue par les intellectuels de la Troisième Internationale, que dans sa variante dite « néo » dont Julian Steward avait propagé les principes auprès des anthropologues et des historiens. Tout au plus pouvait-on espérer montrer, ainsi que Marx l'avait fait dans son essai *Formes antérieures à la production capitaliste*, comment certains traits caractéristiques d'un mode de production étaient le produit de mutations dont on pouvait retracer l'histoire de façon régressive. Pour suivre le fil de ces généalogies, il fallait toutefois des documents – archives ou vestiges matériels – qui faisaient souvent défaut. Alain Testart lui-même s'en est rendu compte dans sa thèse de doctorat, qui visait à rendre compte de la distribution des totems dans les sociétés à moitié australiennes selon qu'elles étaient matrilineaires ou patrilineaires, les secondes étant supposées plus récentes, donc le produit d'une évolution. Le raisonnement était intéressant, mais impossible à prouver, et il prit ses distances par la suite avec ce premier ouvrage.

C'est dans cette atmosphère, donc, que germe l'idée de la première pépite, ce livre génial qu'Alain Testart publie en 1982, *Les Chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités*. Il y a bien là une hypothèse évolutionniste, mais étayée par une très ample documentation historique et ethnographique, à savoir que l'origine de la différenciation sociale ne procède ni de la domestication des plantes et des animaux ni des inégalités économiques qu'elle entraînerait

du fait de la sédentarisation, mais du stockage des biens de subsistance par des chasseurs-cueilleurs déjà sédentaires, une pratique que l'on peut trouver dès le Mésolithique et qui a perduré jusqu'à la période moderne. L'hypothèse évolutionniste classique reposait sur une évolution dans les techniques de transformation de la nature : quand les moyens de production changent, la sédentarité s'impose, le contrôle de stocks fixes de ressources devient un enjeu social, l'État peut commencer à pointer le bout de son nez. Or, Alain Testart montre que ce n'est pas la domestication qui compte dans ce processus évolutif, mais bien le stockage, une pratique que l'on trouve chez des chasseurs-cueilleurs sédentaires, non pas de façon exceptionnelle comment on le répétait jusqu'alors, mais répandue sur toute la planète depuis 10 000 à 20 000 ans, des Aïnous de Hokkaidô jusqu'au sud de la Californie, de la Sibérie jusqu'à l'Afrique, chez les populations du Magdalénien en France ou en Amérique centrale. L'archéologie, notamment au Proche-Orient, n'a cessé depuis de confirmer cette hypothèse que la sédentarisation intervient avant la domestication et la rend possible, non l'inverse. On sait en outre maintenant, non seulement que des chasseurs-cueilleurs sédentaires stockeurs peuvent apparaître après la naissance de l'agriculture, comme Alain Testart l'avait lui-même annoncé, mais en outre que c'est aussi le cas pour les chasseurs-cueilleurs nomades. En Amérique du Sud comme en Asie du Sud-Est abondent en effet les exemples de groupes de chasseurs-cueilleurs dits « régressifs », c'est-à-dire que les circonstances ont conduit à abandonner les techniques agricoles – l'horticulture ou la riziculture sur brûlis en général – pour subsister exclusivement ou principalement de la ponction des ressources. On peut en dire autant de certains groupes de pasteurs nomades que les circonstances ont conduits à préférer l'élevage itinérant à l'agriculture. Autrement dit, le livre d'Alain Testart a fait voler en éclats l'évolutionnisme technique standard dont on trouvait des prémices chez Marx (« Le moulin à bras vous donnera la société avec le suzerain ; le moulin à vapeur, la société avec le capitaliste industriel ») au profit d'un panorama beaucoup plus complexe et diversifié de lignées évolutives, de processus d'involution, et de constructions de niches écologiques fondés sur des corrélations complexes plutôt que sur des déterminismes à sens unique. Pourtant, peut-être vaudrait-il mieux dire que le livre d'Alain Testart *aurait dû* faire voler en éclats l'évolutionnisme technique tant ses conclusions peinent encore à se frayer un chemin dans l'esprit obstinément marqué par l'évolutionnisme de certains archéologues et anthropologues, notamment aux États-Unis où la typologie de Steward – famille, bande, tribu,

chefferie, État – continue à dominer bien des interprétations de la succession des formes sociales, ne serait-ce que par prétérition.

Quelques mots à présent sur une deuxième pépite, une hypothèse tout aussi simple et puissante que la précédente, que Dimitri Karadimas aurait dû aborder dans une communication qu'il n'a malheureusement pas été en mesure de faire. C'est la fameuse « fonction S » qu'Alain Testart a d'abord présentée dans son livre de 1985, *Le communisme primitif*, où elle forme une section à part et en grande partie divorcée du thème général de l'ouvrage. Ce qu'Alain Testart appelle S c'est le substrat de la sauvagerie dans l'animal sauvage, le sang ou le sperme dans la tradition européenne, les deux substances étant liées comme l'ont bien montré les travaux de Françoise Héritier. L'habitude de saigner ou de castrer le gibier visait à le dépouiller de l'excès de S qu'il contient et qui présente un danger pour la consommation humaine. Or, on avait par ailleurs noté depuis longtemps que les femmes sont exclues de la chasse dans de nombreuses sociétés ou, à tout le moins, qu'il ne leur est pas permis de faire couler le sang, une interdiction qui recoupe leur exclusion plus générale des métiers, des actes ou des rites de sang. Il y a deux interprétations possibles à cette exclusion : soit les humeurs de la femme et du gibier sont d'essences radicalement différentes, leurs sangs sont incompatibles pour n'être pas de même nature, et l'exclusion témoigne de l'impossibilité de mettre ensemble des choses différentes ; soit au contraire, le sang que la femme perd à intervalles réguliers et le sang du gibier sont fondamentalement semblables, ils traduisent une seule et même réalité, et l'exclusion renvoie à l'impossibilité de conjoindre le même avec le même. Tout comme Françoise Héritier rend compte de l'interdit de l'inceste par la nécessité de maintenir séparées des humeurs identiques, Alain Testart expliquait l'interdiction de faire couler le sang dont les femmes sont frappées par l'impératif de ne pas cumuler des choses semblables. Bref, il ne faut pas mettre S avec S. Mais la fonction S va au-delà de cette interdiction du cumul. Ce n'est pas tant le sang normal qui est prohibé que le sang excessif, celui de l'animal sauvage : les femmes peuvent vider le cochon, et elles le faisaient même communément dans les campagnes européennes, mais elles susciteront de fortes réticences si elles veulent vider un sanglier. Autrement dit, pour respecter le formalisme dont Alain Testart était si friand et qu'il avait hérité de sa formation en sciences exactes, la fonction S c'est S^2 , à savoir le sang en excès entendu comme produit de S, le sang de la femme, par S, le sang du gibier. Ainsi se trouve expliqué de façon simple et efficace cet interdit commun à toutes les sociétés où la chasse joue un

rôle prépondérant et qui veut que les femmes puissent participer à la chasse où chasser par elles-mêmes à condition de ne pas faire couler le sang du gibier.

La troisième pépite dans ma boîte au trésor, ce sont les morts d'accompagnement. Là encore, on retrouve la patte caractéristique d'Alain Testart : une hypothèse simple, nouvelle et à contre-courant qui explique un très grand nombre de faits. Les morts d'accompagnement ce sont ces humains que l'on a mis à mort à l'occasion du décès d'une personne, généralement d'un rang élevé, et que l'on enterre le plus souvent avec lui, une pratique commune un peu partout dans le monde. Avant qu'Alain ne s'empare de cette question, on parlait à ce propos de sacrifice, terme flou et passe-partout que l'on emploie dès qu'il y a mise à mort délibérée, et qui ne correspond pourtant en aucune façon à cette pratique dans laquelle le personnage qui ordonnait la mort de ses familiers pour qu'ils l'accompagnent dans l'au-delà n'en faisait l'offrande à personne et escomptait au contraire les garder à son service. Car les personnes qui accompagnent le défunt sont tous des dépendants unis à lui par un lien de fidélité personnelle qui les conduit le plus souvent à accepter la mort librement pour maintenir cette relation.

Établir cela, encore une fois sur la base d'une documentation archéologique, historique et ethnographique considérable, aurait déjà été un fier service rendu aux sciences sociales, mais Alain Testart va plus loin. De l'existence des morts d'accompagnement, il infère une théorie générale de l'origine de l'État, comme création *sui generis* d'un homme qui, afin de s'assurer le pouvoir, s'appuie sur un réseau de personnes lui vouant une fidélité personnelle indéfectible, une hypothèse tout à fait plausible au vu d'un grand nombre d'exemples d'États fondés sur le pouvoir direct d'un individu – et donc non médiatisé par une bureaucratie. Certes, il s'agit d'une forme bien particulière d'État, l'État despotique, mais il est commun dans l'histoire. Ce qu'Alain Testart met en évidence, au fond, c'est que certains États ont à leur source la mise à l'écart des rapports de parenté, notamment des liens de solidarité segmentaire, au profit de relations de fidélité personnelles organisées de façon hiérarchique. Ces relations diffèrent de l'amitié cérémonielle, qui constitue dans bien des régions du monde une sorte de complément aux relations de parenté autorisant plus de flexibilité dans les interactions sociales. Car l'amitié cérémonielle suppose sans doute des liens de fidélité réciproques, mais tels qu'aucun des partenaires ne soit au-dessus de l'autre. Pour qu'il y ait déséquilibre dans la fidélité, pour qu'il y ait dépendance, pour qu'il y ait État, il faut donc quelque chose de plus qui est de l'ordre de la

servitude volontaire, pour parler comme La Boétie. Alain Testart ne nous dit pas comment celle-ci se met en place, mais il offre une piste avec l'esclavage, un autre de ses thèmes de prédilection. En effet, l'esclavage interne occupe une place essentielle parmi les facteurs favorables à l'émergence de l'État despotique car il est à la fois une source importante de fidèles et de dépendants et la cause d'un effritement de la cohésion sociale qui contribue à affaiblir les forces égalitaires capables de s'opposer à la naissance de l'État. Comprendre l'origine de la servitude est donc indispensable pour comprendre l'origine de l'État, et ce n'est pas un hasard si cette question fut un autre des chantiers ouverts par Alain Testart lorsqu'il s'est intéressé au thème de la personne humaine comme valeur d'échange en étudiant les liens entre prestations matrimoniales, prix de la fiancée et esclavage pour dettes.

Je vais arrêter là ma chasse au trésor. On aura compris qu'elle aurait pu se poursuivre très longtemps. Je voudrais en guise de conclusion tenter de dire en quelques mots ce qui faisait le génie singulier d'Alain Testart. D'abord un esprit méthodique et rigoureux qui a tiré très tôt les conséquences de la différence entre ethnographie et anthropologie en prenant au sérieux le fait que l'anthropologie est une science hypothético-déductive qui se nourrit d'informations ethnographiques, c'est-à-dire obtenues, quant à elles, par généralisations inductives. Alain n'était pas un ethnographe et il a eu la sagesse de suivre la voie qui correspondait le mieux à son tempérament : formuler des hypothèses sur la nature, l'origine et les modes de transformation des institutions, et vérifier la pertinence et la validité de ces hypothèses grâce à la considération du plus grand nombre possible de cas. Outre des capacités d'analyse et de synthèse peu communes, cela impliquait une érudition sans faille. En matière de connaissances ethnographiques, historiques et archéologiques, Alain Testart était sans doute l'homme le plus savant que j'ai connu. Car le genre d'anthropologie théorique qu'il avait poussé à un si haut degré de perfection ne pouvait se satisfaire de simples corrélations telle celles que proposent les bases de données comme les *Human Relations Area Files*. Pour formuler ses hypothèses, il lui fallait commencer par pouvoir mettre en relation des faits disparates engrangés dans sa mémoire qui lui paraissaient présenter entre eux des correspondances ; et ces faits étaient non seulement empruntés à des civilisations tout à fait disparates, mais ils relevaient aussi de domaines eux-mêmes très divers de la vie sociale et traditionnellement compartimentés en spécialités – de la parenté aux systèmes techniques, en passant par les formes d'échanges économiques et les théories

Préface. La boîte aux trésors d'Alain Testart

de la religion – dont Alain Testart était l'une des très rares personnes dans le monde à les maîtriser chacune avec un haut degré de compétence.

Outre la perte personnelle que représente pour beaucoup d'entre nous la disparition d'une personnalité aussi exceptionnelle, l'interruption d'une œuvre dont la puissance créatrice était toujours intacte constitue un motif de regret profond pour la communauté savante. Il est heureux que grâce à la diligence et au dévouement de ses collaborateurs les plus proches, cette œuvre poursuivra pendant un moment sa croissance, pour ses lecteurs du moins, comme en attestent la publication toute récente de son livre *Art et religion de Chauvet à Lascaux* et celle annoncée de plusieurs manuscrits inédits. Alain Testart continuera donc à nous accompagner pendant encore un moment avec des pensées nouvelles, nous aidant ainsi à mieux penser par nous-mêmes.

NOTE

1. Allocution prononcée en ouverture du colloque en hommage à Alain Testart, « De l'ethnologie à l'anthropologie ou l'édification d'une sociologie générale », tenu les 24-25 novembre 2016 à l'Auditorium Marie-Curie du Centre national de la recherche scientifique, 3, rue Michel-Ange, Paris – 75016.



Pour une anthropologie de la richesse

Catherine Baroin

Tout d'abord, que faut-il entendre par « richesse » et pourquoi ce titre ? La richesse, comme le précise Alain Testart, « c'est le concept fondamental et premier de l'économie politique » (2013c : 13). Étudier la richesse consiste donc à examiner comment elle est produite, quels sont ses usages, comment elle circule ou s'accumule, et comment ces faits se répercutent sur les relations sociales et politiques. En d'autres termes, l'étude de la richesse définit le champ de l'anthropologie économique au sens large. Alain Testart s'est illustré de manière très novatrice dans ce domaine et c'est un aspect central de son œuvre, comme je veux le souligner ici. Mais pour autant, il n'a pas fait école auprès de ses collègues, il est resté plutôt solitaire dans son entreprise¹. Cette situation est d'autant plus regrettable que ce champ de recherche trop délaissé par les ethnologues est aussi vaste qu'essentiel. C'est pourquoi cette communication, en même temps qu'un hommage à Alain Testart, se veut une plaidoirie « pour une anthropologie de la richesse ».

Je soulignerai donc l'importance du legs d'Alain Testart en matière d'anthropologie de la richesse. Son apport tourne autour d'un très large éventail de thèmes, dont deux sont particulièrement décisifs à mes yeux. Il s'agit d'une part de la classification générale proposée dans *Éléments de classification des sociétés* (2005a), et d'autre part de ses analyses sur les transferts de biens et le don. La thématique du don est d'ailleurs la seule, en France, à avoir connu un remarquable développement, sous l'impulsion enthousiaste de la bien nommée *Revue du MAUSS*². On a vu du don partout. Alain Testart s'est inscrit en faux contre ce courant, dans une contribution aussi originale qu'essentielle (*Critique*

du don, 2007). Mais j'évoquerai tout d'abord quelques souvenirs personnels.

Quelques souvenirs personnels

J'ai suivi le séminaire d'Alain Testart de 2002 à 2006. Il se tint d'abord rue d'Ulm en 2002-2003, de façon informelle, en partenariat avec Jean-Louis Brunaux dans le cadre du Laboratoire d'archéologie de l'École normale supérieure. Puis ce séminaire de sociologie générale fut hébergé au Collège de France, rue du Cardinal Lemoine, de janvier 2004 à juin 2006. Nous n'étions pas très nombreux, une dizaine peut-être de fidèles s'y retrouvait régulièrement. Les exposés d'Alain étaient passionnants et les débats toujours très vifs, car il se montrait toujours très ouvert aux questions qu'on lui posait et prêt aux remises en cause. Les discussions se poursuivaient au dîner, le soir, dans le petit restaurant turc « La voie lactée » tout proche, où nous réservions notre table. En 2005-2006, à la demande d'Alain, nous avons organisé ensemble un second séminaire en lien direct avec le sien, intitulé « Exemples de sociétés ». Divers ethnologues y sont venus discuter leurs matériaux de terrain.

En 2003, pour mon habilitation à diriger des recherches en ethnologie³, j'ai sollicité Alain qui accepta avec plaisir d'être membre du jury. Cette thèse sur travaux se base sur trente ans de recherches menées sur deux terrains africains, chez les Toubou, pasteurs sahéliens du Niger et du Tchad, puis chez les Rwa, agriculteurs montagnards de Tanzanie. L'intervention d'Alain lors de la soutenance fut, bien sûr, d'une très grande pertinence. Il fit l'éloge de la précision de mon travail sur les transferts de bétail chez les pasteurs toubou, transferts qui, sous l'impulsion des mariages, constituent le substrat économique essentiel de cette société⁴.

En juin 2012, j'organisai à Nanterre avec Cécile Michel le colloque « Richesse et Sociétés », et nous avons demandé à Alain Testart de le présider et de l'introduire. Ce 9^e colloque de la Maison Ginouvès, Archéologie et Ethnologie, rassemblait comme il est d'usage archéologues et ethnologues, leur donnant l'occasion de confronter leurs points de vue. Cette démarche s'inscrit dans un esprit fidèle à celui d'Alain Testart, puisque ses travaux incitent au dialogue entre nos deux disciplines. Jusqu'à la dernière minute nous avons espéré sa venue, mais à son grand regret comme au nôtre, son état de santé déjà très compromis l'en a empêché. Son texte d'introduction au colloque figure cependant dans notre ouvrage paru l'année suivante, en 2013, année de son décès.

Je garde de ces années d'échanges un souvenir ébloui, car Alain fut sans conteste le chercheur avec lequel j'ai eu les discussions les plus stimulantes et les plus fructueuses. Mais j'en viens maintenant au cœur de mon propos, qui est de montrer en quoi les interrogations sur la richesse sont un thème central de son œuvre, comme il en convenait d'ailleurs volontiers lui-même.

L'anthropologie de la richesse, au centre de l'œuvre d'Alain Testart

L'intérêt d'Alain Testart pour le thème général de la richesse, sous ses multiples aspects, se constate à la simple lecture de sa bibliographie. Les perspectives qu'il ouvre à cet égard sont trop vastes et nombreuses pour être toutes considérées ici, et je me limiterai donc à quelques points essentiels. Laissant à d'autres l'évocation du pan archéologique de son œuvre, je m'attacherai à son volet ethnologique, pour ce qui concerne la richesse. J'aborderai ses travaux sur la monnaie, l'esclavage, les éléments de classification des sociétés, la circulation de la richesse (dons, échanges et autres transferts de bien), et finirai sur l'apport d'Alain Testart au colloque de Nanterre en 2012.

La monnaie

L'étude de la monnaie constitue un champ de recherche pluridisciplinaire extrêmement vaste, auquel l'anthropologie française a contribué de manière significative dans la période récente⁵. Testart y participe par sa publication de 2001, *Aux origines de la monnaie*, dont j'ai fait le compte rendu⁶. Il conteste la définition habituelle de la monnaie par ses trois fonctions (unité de compte, moyen d'échange, réserve de valeur) et affirme qu'elle est avant tout un moyen de paiement. Il souligne l'importance du crédit dans les sociétés primitives, où l'échange revêt essentiellement cette forme.

Sur l'économie de ces sociétés, Testart établit plusieurs constats. Tout d'abord, la monnaie y est un moyen de paiement, alors qu'elle n'est pas un moyen d'échange. Ensuite, l'échange s'y fait souvent en dehors de toute monnaie. Il est impulsé par le phénomène du crédit, qui précède la monnaie et non l'inverse (p. 46). La multiplicité des dettes entre les personnes, et des contreparties attendues parfois longtemps plus tard, conduit à un endettement interpersonnel généralisé. Ce « gigantesque système de crédit » (p. 41) est caractéristique de la vie économique des sociétés primitives. Par ailleurs l'échange, dans ces dernières,

s'opère souvent par le biais d'une forme sociale spécifique, celle d'un lien amical préexistant entre deux partenaires (p. 42). Testart évoque brièvement le cas de sociétés sans monnaie et sans paiement, du fait qu'elles sont également dénuées de richesse. Tel est le cas de l'Australie (p. 43-45), dont les caractéristiques qu'il dénote annoncent la typologie des sociétés humaines qu'il établira par la suite en trois grands groupes, selon le rôle qu'y joue la richesse.

Pour finir Testart s'intéresse aux répercussions sociales de l'invention de la monnaie, et au « retournement historique » entraîné par sa généralisation. Cette dernière, souligne-t-il, conduit à supplanter les obligations interpersonnelles par une obligation générale d'avoir de l'argent. « La monnaie, c'est l'invention de l'anonymat » (p. 48). Il souligne enfin qu'avec l'invention de la monnaie, il y a « substitution d'obligations multiples vis-à-vis de personnes elles-mêmes multiples par une obligation générale vis-à-vis d'une chose elle-même générale » (p. 53). C'est dire l'ampleur de vue qui le caractérise, dans tous les domaines qu'il aborde.

L'esclavage

La réflexion menée par Testart sur l'esclavage, essentiellement dans son ouvrage de 2001, *L'esclave, la dette et le pouvoir*, est particulièrement riche et stimulante. Par un raisonnement d'une grande finesse, il démontre que l'esclave ne peut se définir comme une forme de propriété (p. 21 sq.), en se basant sur l'analyse de son statut juridique, de son rôle dans la société et de son devenir (adoption, affranchissement, incorporation) : ce sont là des points essentiels de différenciation des sociétés entre elles (p. 26-43). Toutefois l'esclave n'en est pas moins un « élément de richesse », comme il l'affirme plus tard⁷.

Délaissant ce domaine, il insiste dans ce livre sur l'importance de l'esclavage pour dettes et considère que cette forme d'esclavage constitue un terrain favorable à l'émergence de l'État. L'esclavage pour dettes est, bien évidemment, la conséquence d'un manque de richesse, et l'on peut donc considérer que son étude constitue l'un des multiples aspects de l'anthropologie de la richesse.

Le lien de l'esclavage avec la richesse est repris dans *Éléments de classification* (2005a), où Testart remarque que l'esclavage est très répandu dans les mondes II et III, mais qu'il est absent du monde I. Venons-en donc à cet ouvrage.

Les éléments de classification des sociétés

Du point de vue de l'anthropologie de la richesse, ce livre est essentiel⁸. C'est en effet en fonction du rôle qu'y joue la richesse que Testart y établit sa classification générale des sociétés humaines. Il distingue ainsi (p. 31) :

- le Monde I : celui des sociétés où la notion de richesse est inexistante. C'est essentiellement celui des chasseurs-cueilleurs non-stockeurs, où les épouses s'obtiennent non par paiement, mais notamment par *bride service*.
- le Monde II : la terre est accessible à tous et la cultiver permet de bénéficier de ses fruits (c'est le type de propriété foncière que Testart appelle « usufondée », fondée par l'usage). La richesse y permet d'assurer son existence sociale (paiement du prix de la fiancée, du prix du sang, dépenses de prestige) mais la terre ne peut être louée à un tiers et donc seule sa culture permet d'en tirer bénéfice. Elle ne peut faire l'objet d'un investissement économique (achat) pour en tirer profit (par location). Ce monde II est aussi le monde de la dette (p. 32), celui des *big men* (p. 44) et de l'ostentation car c'est la seule manière d'utiliser un surplus de richesse (p. 45). On y observe une différenciation sociale selon la richesse (p. 47), la stratification sociale peut y être présente, ainsi que la menace de mise en dépendance pour cause d'insolvabilité (p. 48).
- le Monde III : c'est le monde de la propriété « fundiaire », c'est-à-dire celui où un propriétaire peut louer sa terre pour en tirer bénéfice. Plus largement, c'est le monde où la richesse peut être investie pour « faire des petits ». C'est « la terre d'élection de la problématique marxiste qui oppose les propriétaires des moyens de production et ceux qui en sont dépourvus » (p. 31).

Si Testart décrit longuement les caractéristiques du monde II, il s'étend beaucoup moins sur celles du monde III, et encore moins sur la limite entre les deux. Il en donne la raison suivante : « J'ai déjà dit qu'aucun travail systématique d'ensemble n'avait été fait sur la propriété et je ne saurais commenter avec la moindre précision la limite entre monde II et III. » (p. 33.) Par contre c'est bien sur la base d'une étude comparative *systématique* qu'il établit sa distinction entre le monde I et le monde II. Cette étude porte sur 400 sociétés et se base sur un seul critère tenu pour décisif, celui des prestations matrimoniales. Les sociétés sont classées dans l'un ou l'autre monde selon que ces prestations comportent ou non la présence de biens matériels standardisés (prix de la fiancée)⁹ (p. 33).

En d'autres termes, la distinction entre le monde I et le monde II se base sur un critère clair, la présence ou non du prix de la fiancée, mais celle entre le monde II et le monde III est moins assurée. Comme le remarque l'auteur, l'étude comparative systématique des divers régimes de propriété (foncière en premier

lieu, mais pas uniquement) qui pourrait permettre d'établir plus solidement cette distinction entre le monde II et le monde III n'a pas été menée. Elle serait d'ailleurs d'une extrême complexité, et n'est abordée que très partiellement dans quelques articles¹⁰. Sur le seul continent africain, la propriété de la terre relève de régimes juridiques extrêmement variés qu'il y aurait lieu de comparer en détail. C'est-là un champ de recherche difficile où Testart s'est assez peu aventuré. Tout, ou presque, reste à faire dans ce domaine et le mérite de Testart aura été surtout de souligner l'intérêt d'une telle entreprise.

La circulation de la richesse

Outre la classification générale des sociétés en trois mondes, selon le rôle qu'y joue la richesse, c'est dans le domaine de la circulation des biens que l'apport de Testart à l'anthropologie de la richesse est le plus décisif. Il travaille ce sujet au fil de très nombreuses publications qui s'échelonnent au fil du temps¹¹. Elles ont trait à des sujets extrêmement variés, mais qui ont tous ce dénominateur commun qu'est la circulation de la richesse : il s'agit du partage du butin de chasse, des prestations matrimoniales (nombreux textes sur la dot et le prix de la fiancée), de l'esclavage pour dettes, du pillage, des échanges marchands ou non, de la redistribution (Testart, 2005b, critique de la trilogie de Karl Polanyi (1982), auteur qui répartit les sociétés en trois catégories selon qu'il s'y pratique la réciprocité, la redistribution, ou l'échange).

Ce qu'il importe à ce propos de souligner, c'est la rigueur de la réflexion menée par Alain Testart sur la circulation des biens. Elle débouche sur une nouvelle proposition théorique d'importance capitale, à savoir sa typologie des divers modes de transfert. Le raisonnement de Testart démolit l'analyse du don menée par Marcel Mauss dans *l'Essai sur le don*, avec ses trois obligations indissociables de donner, recevoir et rendre. Il n'y a pas lieu ici de reprendre la démonstration que Testart conduit pas à pas sur ce sujet. Il suffit de se reporter à ses articles de 1998¹² ou de 2013¹³, et surtout à son œuvre magistrale de 2007, *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*. Cet ouvrage inclut des versions remaniées d'articles parus précédemment¹⁴, ce qui témoigne du temps long sur lequel il a mené cette réflexion.

Comment procède Testart ? Comme à son habitude, il commence par une analyse du sens des termes, à partir de situations très concrètes : l'achat d'un steak chez le boucher, l'échange de billes entre gamins. Ces exemples le mènent à

circonscrire par étapes le sens du mot « donner » et les confusions sous-jacentes que ce terme polysémique implique. Son raisonnement le conduit, suite à un examen rigoureux des divers aspects des échanges abusivement qualifiés de dons, à établir que tout transfert de bien doit s'analyser selon trois critères essentiels : l'existence ou non d'une contrepartie (le contre-don de Mauss), le caractère immédiat ou différé de cette contrepartie, et son exigibilité. Ces critères permettent de distinguer trois types de transferts, selon la présence ou l'absence de chacun d'eux. On aboutit ainsi à une première catégorie, le don, qui est un transfert souvent avec contrepartie. Celle-ci est différée, mais non exigible, et c'est sur ce point que le don s'oppose à l'échange dont la contrepartie, différée ou non, est exigible (exemple : l'échange marchand). Don et échange s'opposent à un troisième type de transfert, exigible mais dénué de contrepartie. Faut d'un meilleur terme, Testart appelle ce troisième type de transfert « T3T » (transfert du troisième type). Son prototype est l'impôt. Le tableau qui suit résume cette typologie :

Nature du transfert	Don	Échange	T3T
Avec contrepartie	oui ou non	oui	non
Contrepartie différée	oui ou non	oui ou non	-
Contrepartie exigible	non	oui	-

Testart n'a pas lui-même dressé ce tableau, mais il résulte très clairement des distinctions qu'il établit entre ces trois modes de transfert. L'élément essentiel qu'il introduit dans son analyse, et grâce auquel ses propositions théoriques vont beaucoup plus loin que *l'Essai sur le don* de Mauss, est d'ordre juridique : le caractère exigible ou non de la contrepartie qui fait suite au premier transfert. Ce sont d'ailleurs souvent des arguments juridiques qui signent l'originalité de ses analyses¹⁵. Toujours est-il que cette typologie des transferts de biens constitue un apport théorique d'une grande importance, car elle conduit à clarifier de façon désormais incontournable toute étude sur la circulation de la richesse. Avec la typologie des sociétés humaines en trois mondes, c'est un legs scientifique essentiel que nous laisse ici Testart.

Le colloque « Richesse et sociétés »

J'évoque pour finir ce colloque, car il fut l'occasion pour Testart de développer de nouvelles idées. La grande richesse de son œuvre, en matière d'anthropologie économique, souligne deux faits avec éclat. Le premier, c'est que l'étude de l'économie ne saurait être l'apanage de la seule science économique, que cette dernière prétend s'approprier, et le second, que l'anthropologie économique elle-même ne saurait se limiter à l'étude du don. Tels sont les constats que nous avons voulu illustrer, Cécile Michel et moi, avec notre colloque « Richesse et Sociétés » qui s'est tenu à Nanterre en juin 2012. C'est sur « la richesse ailleurs » qu'ont porté nos interrogations d'ethnologues et d'archéologues, en soulignant les multiples questions qui se posent. Et tout d'abord, qu'est-ce que la richesse ? Quelles conceptions lui sont liées, comment se définit-elle, de quoi se compose-t-elle ? Comment devient-on riche ? Quels sont les sources, les facteurs et les stratégies qui mènent à la richesse ? Quelles sont ses manifestations et quels en sont les effets ? Quels sont les modalités et les canaux de circulation, interne et externe, de la richesse ? Y a-t-il de grandes disparités de fortune entre individus, entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes, avec quelles conséquences ? Quels rapports s'observent entre la richesse et le statut, la stratification ou la classe sociale ? Quels sont ses liens avec le pouvoir ? Avec la religion ? Avec le surnaturel ? L'ouvrage publié l'année suivante aborde ces questions pour une grande variété de sociétés actuelles ou passées.

Dans son introduction¹⁶ à ce livre, Testart reprend diverses considérations déjà exprimées sur la richesse mais surtout, il développe son propos sur les « sociétés du luxe et de la misère ». L'idée, esquissée l'année précédente dans *Avant l'histoire*¹⁷ (2012), est que les « sociétés du luxe et de la misère » ne se trouvent que dans le monde III, du fait que « la misère naît avec la propriété foncière » (2012 : 418). Il va plus loin ici, en affirmant que l'un des corrélats économiques *les plus importants* de la propriété foncière (monde III) est le luxe et la misère. Les disparités de richesse, certes, sont quasiment universelles, comme il l'a maintes fois souligné, et la différence entre les riches et les pauvres est donc ordinaire, mais quand elle devient colossale, on passe à un régime différent et il y a lieu de « distinguer entre pauvreté/richeesse et misère/luxe ». La misère devient « structurelle », c'est l'un « des corrélats les plus évidents de la propriété foncière », parce que « le régime de la propriété foncière suffit à engendrer sur la seule base de l'économie la vie luxueuse des classes dominantes » (p. 19-20). Cette situation, poursuit Testart, s'observe

dans la Rome impériale, l'Angleterre victorienne, un peu partout en Eurasie à l'aube de l'histoire, en Inde, en Chine au 1^{er} millénaire avant J.-C., etc. : « les cas de misère s'y multiplient, les citoyens criblés de dettes fuyant à l'étranger tenter une nouvelle vie, vendant leur progéniture en esclavage, etc. ». Et notre auteur d'ajouter : « On l'aura noté, ce sont aussi les époques où apparaissent ces religions de la compassion, religions de l'amour (le christianisme) ou qui professent que le monde est fondamentalement mauvais (bouddhisme). » (p. 20.)

Testart conclut en insistant sur l'extrême diversité de la richesse selon les sociétés, d'où résulte la diversité des structures économiques, des régimes juridiques qui leur sont associés, et des formes sociales. C'est dire l'ampleur de l'entreprise que constitue l'étude de la richesse, que notre livre *Richesse et sociétés* illustre de quelques exemples.

Conclusion

L'impact de la richesse est donc énorme, mais il ne se fait pas seulement sentir sur l'économie, le droit ou les « formes sociales ». Il influe aussi sur le politique et le religieux. Le lien entre richesse et régime politique, pour sa part, a été souligné maintes fois par Testart. Tel est le cas par exemple dans *Des dons et des dieux*, où Testart exprime l'idée que l'esclavage pour dettes constitue un terrain favorable à l'émergence de l'État. Quant au lien entre richesse et religion, il le souligne dans ce même livre où il note l'analogie que l'on peut observer entre la forme de la religion et la forme de la société. Sa remarque sur les causes sociologiques des « religions de la compassion » en est un autre exemple.

Bref, il est assez clair que l'étude de la richesse irrigue, à tous les niveaux, la compréhension des sociétés humaines. L'œuvre de Testart dans son ensemble en est une démonstration éclatante. La portée vaste et brillante de ses travaux ne saurait, à l'évidence, se comparer à l'humble échelle de mes analyses d'ethnologue de terrain. Pourtant, je constate une certaine convergence dans nos démarches scientifiques que j'aimerais souligner. Chez les pasteurs toubou, nomades sahariens, j'ai montré que la circulation du bétail (leur seule richesse) détermine les droits sur les animaux, car ces droits diffèrent selon la provenance du bétail. L'étude de ces droits est incontournable (et Testart, dans ses propres analyses, insiste lui aussi sur l'importance de la dimension juridique des faits), car leur prise en compte éclaire la nature des relations sociales : relations hommes/femmes, relations de couple, de parenté et d'alliance. De ces faits découle la relative indépendance de chaque

De l'ethnologie à la préhistoire

cellule familiale, dont la conséquence est l'anarchie politique à l'échelle globale de cette société.

C'est dans une démarche voisine que Testart, sur la base du rôle qu'y joue la richesse, répartit les sociétés humaines en trois mondes. De la même manière, nous partons, lui et moi, de considérations très concrètes pour expliquer des réalités plus abstraites et chacun à notre niveau, nous avons établi la preuve que l'étude de la richesse est une clé d'entrée absolument cruciale si nous voulons comprendre quelque chose aux sociétés humaines.

NOTES

1. Le renouveau actuel de l'anthropologie économique, sous impulsion anglo-saxonne (Carrier (ed.), 2005 ; Graeber, 2011 ; Hann et Hart, 2011 ; Carrier et Don Kalb (eds.), 2015), résulte d'interrogations sur le monde contemporain (mondialisation, rôle de la finance, etc.) et non de l'étude des sociétés « autres » qui sont le champ d'investigation scientifique d'Alain Testart.
2. Le sigle de cette revue, MAUSS (Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales), réfère délibérément à Marcel Mauss, le célèbre auteur de *L'Essai sur le don* (1925).
3. Baroin, 2003a.
4. Baroin, 1985.
5. Breton (éd.), 2002, Pion et Formoso (éds), 2012.
6. Baroin, 2003b.
7. Testart, 2005a : 43.
8. Testart, 2005a.
9. Le montant de cette prestation n'est pas pris en compte.
10. Testart, 2003a ; 2003b ; 2004.
11. Citons notamment, Testart, 1987 ; 1989 ; 1996 ; 1996/1997 ; 1998 ; 1999 ; 2000a ; 2000b ; 2001c ; 2001d ; 2002a ; 2002b ; 2002c ; 2003b ; 2005b ; 2010 ; 2013a ; 2013b.
12. Testart, 1998.
13. Testart, 2013a.
14. Testart, 2007 : 6, note 1.
15. Tel est le cas notamment de son analyse du statut de l'esclave.
16. Testart, 2013c.
17. Deux chapitres entiers (IX et X) de cet ouvrage portent sur la richesse.

Bibliographie

Baroin, C.
1985 *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*, Cambridge, Paris, Cambridge University Press, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Production

pastorale et société ».

2003a « Du sable sec à la montagne humide, deux terrains à l'épreuve d'une même méthodologie », mémoire principal d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), université Paris-X.
2003b « Compte rendu de Testart Alain (éd.), 2001, *Aux origines de la monnaie*, Paris, Éditions Errance », *Journal des africanistes* 73 (1) : 181-185.

Baroin, C. et Michel, C. (éds).

2013 *Richesse et sociétés*, Paris, De Boccard, coll. « Colloques de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie, René-Ginouvès, n° 9 ».

Breton, S. (éd.).

2002, « Questions de monnaie », n° spécial, *L'Homme* 162.

Carrier, J. G. (éd.)

2005 *A Handbook of Economic Anthropology*, Cheltenham (Royaume-Uni), Northampton, (MA, États-Unis), Edward Elgar.

Carrier, J. G. et Kalb, D. (éds).

2015 *Anthropologies of Class. Power, Practice and Inequality*, Cambridge, Cambridge University Press.

Graeber, D.

2011 *Debt. The First 5,000 Years*, Brooklyn, New York, Melville House (2013 *Dette : 5 000 ans d'histoire*, trad. de l'anglais par P. Chemla, Arles, Actes Sud).

Hann, C. et Hart, K.

2011 *Economic Anthropology : History, Ethnography, Critique*, Cambridge (Royaume-Uni), Malden (MA, États-Unis), Polity.

Mauss, M.

1923-1924 « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année sociologique*, seconde série.

Pion, P. et Formoso, B. (éds), avec la collaboration de Etienne, R.

2012 *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaies d'ailleurs...*, Paris, De Boccard, collection « Colloques de la Maison Archéologie et Ethnologie, René-Ginouvès, n° 8 ».

Polanyi, K.

1983 *La grande transformation : aux origines économiques et politiques de notre temps*, trad. de l'anglais par C. Malamoud, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines ».

Testart, A.

1987 « Game sharing systems and kinship systems among hunter-gatherers », *Man* 22 (2) : 287-304.

1989 « Aboriginal social inequality and reciprocity », *Oceania* 60 (1) : 1-16.

1996 « Le prix de la fiancée et autres prestations destinées aux parents de l'épouse dans quelques sociétés primitives », *Annales de la Faculté de Droit de Clermont-Ferrand* 32 : 235-267.

1996-1997 « Pourquoi ici la dot et là son contraire ? Exercice de sociologie comparative », *Droit et cultures* 32 : 7-36 ; 33 : 117-138 ; 34 : 99-134.

1997 « Les trois modes de transfert », *Gradhiva* 21 : 39-58.

1998 « Uncertainties of "the obligation to reciprocate" : A critique of Mauss », in W. James et N. Allen (éds), *Marcel Mauss : A centenary tribute*, Oxford, Berghahn Books.

1999 « Le potlatch entre le lustre et l'usure : Contribution à la sociologie de la Côte nord-ouest »,

De l'ethnologie à la préhistoire

Journal de la Société des Américanistes 85 : 9-41.

2000a « Importance et signification de l'esclavage pour dettes », *Revue française de sociologie* 41 (4) : 609-641 (2002 « The Extent and Significance of Debt Slavery », *Revue française de sociologie, Supplement, An Annual English Selection* 43 : 173-204).

2000b « L'esclavage pour dettes en Asie orientale », *Moussons* 2 : 3-29.

2001a *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*, Paris, Éditions Errance.

2001b *Aux origines de la monnaie*, (A. Testart (éd.)), Paris, Éditions Errance.

2001c « Nouvelles hypothèses sur la dot », *Droit et cultures* 42 : 183-210.

2001d « Échange marchand, échange non marchand », *Revue française de sociologie* 42 (4) : 719-748.

2003a « Propriété et non propriété de la terre. L'illusion de la propriété collective (1^{re} partie) », *Études rurales* 165-166 : 209-242.

2003b « Autour du droit de pillage », *Droit et cultures* 45 : 9-30.

2004 « Propriété et non propriété de la terre. La confusion entre souveraineté politique et propriété foncière (2^e partie) », *Études rurales* 169-170 : 149-178.

2005a *Éléments de classification des sociétés*, Paris, Éditions Errance.

2005b « Les royautés archaïques sont-elles marquées par la redistribution ? Critique de la trilogie : réciprocité, redistribution, échange », in Ph. Clancier, F. Joannès, P. Rouillard et A. Tenu (éds), *Autour de Polanyi : vocabulaire, théories et modalités des échanges, Actes de la rencontre de Nanterre, 12-14 juin 2004*, Paris, De Boccard.

2006 *Des dons et des dieux. Anthropologie religieuse et sociologie comparative*, Paris, Éditions Errance.

2007 *Critique du don. Études sur la circulation non marchande*, Paris, Éditions Syllepse, coll. « Matériologiques ».

2010 « Prostitution and selling children as slave », in P. Le Roux, J. Baffie et G. Beullier (éds), *The Trade in Human Beings for sex in Southeast Asia*, Bangkok, White Lotus : 1-6.

2012 *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Sciences Humaines ».

2013a « What is a gift ? », *HAU, Journal of Ethnographic Theory* 3 (1) : 249-261.

2013b « Reconstructing Social and Cultural Evolution. The Case of Dowry in the Indo-European Area », *Current Anthropology* 54 (1) : 23-50.

2013c « Les métamorphoses de la richesse », in C. Baroin et C. Michel (éds), *Richesse et sociétés*, Paris, De Boccard : 13-22.

Testart, A., Govoroff, N. et Lécrivain, V.

2002 « Les prestations matrimoniales », *L'Homme* 161 : 165-196.

Testart, A., Lécrivain, V. et Govoroff, N.

2002b « Le prix de la fiancée et richesse et dépendance dans les sociétés traditionnelles », *La Recherche* 354 : 34-40.

Testart, A., Lécrivain, V., Karadimas, D. et Govoroff, N.

2001 « Prix de la fiancée et esclavage pour dettes. Un exemple de loi sociologique », *Études rurales* 159-160 : 9-34. [reproduit in Testart, A., 2001 *L'esclave, la dette et le pouvoir. Études de sociologie comparative*, Paris, Éditions Errance.]

Cahiers d'anthropologie sociale

Sous le haut patronage de Claude Lévi-Strauss, Françoise Héritier et Nathan Wachtel

La collection des Cahiers d'anthropologie sociale publie les travaux menés au Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France, en particulier les journées d'études régulièrement organisées en son sein qui réunissent des membres du laboratoire et des chercheurs d'autres institutions autour de grands thèmes d'actualité abordés dans la perspective réflexive de l'anthropologie.

Philippe Descola

De l'ethnologie à la préhistoire

Cahier dirigé par Dimitri Karadimas, Valérie Lécivain et Stéphane Rostain

Comment ériger de nouvelles passerelles entre ethnologie, archéologie et histoire ? Cet ouvrage résulte principalement du dialogue suscité entre ces disciplines par l'anthropologue Alain Testart. Les contributions des auteurs témoignent de certaines pistes qu'il a contribué à lancer à propos de thématiques concrètes : les chasseurs-cueilleurs d'hier et d'aujourd'hui, l'origine de l'agriculture et la question du Néolithique, les critères d'appréciation du caractère religieux en archéologie, la genèse de l'État et les sociétés sans État, l'évaluation de la richesse, l'esclavage, le symbolisme du sang et enfin le raisonnement juridique comme méthode de traitement des données anthropologiques.

Contributeurs :

Catherine Baroin

Gautier Bourdeaux

Nicolas Cauwe

Philippe Descola

Jean Guilaine

Dimitri Karadimas

Valérie Lécivain

Christophe Lemardelé

Pierre Le Roux

François Ngouh

Pascal Nlend

Richard Oslisly

Jean-Marc Pétillon

Romain Pigeaud

Stéphane Rostain

Geoffroy de Saulieu

Serge Tornay

Boris Valentin

15 €

